



UN PILIER DANS LE MONDE DES AFFAIRES



Par Jean-François Fortin
Directeur de comptes

POUR CONCRÉTISER VOS PROJETS : REER OU CELI?

Depuis son introduction en janvier 2009, le compte d'épargne libre d'impôt, ou CELI, fait parler de lui sur toutes les tribunes. Pour les Canadiens, il s'agit là de l'outil idéal pour faire fructifier leurs placements, à raison d'un maximum de 5 000 \$ par année, sans en imposer leurs revenus, ni les retraits au compte.

Avec de tels attributs, il est légitime de se poser la question : « pour ma retraite, devrais-je privilégier le CELI au REER? » La réponse est non. Pourquoi? Parce que bien qu'avantageux sur le plan de l'impôt, le CELI demeure un complément au REER. Regroupés, ils représentent une véritable combinaison gagnante!

Pour bien préparer votre retraite, il est important de cotiser à votre REER. Vos cotisations diminuent le montant de votre revenu imposable et les revenus de vos placements ne seront pas imposables tant et aussi longtemps que les fonds demeureront dans votre REER.

Le CELI ne représente pas une solution de remplacement au REER, mais bien un outil complémentaire pour vous aider à épargner pour réaliser des projets, comme un voyage, l'achat d'une voiture ou tout simplement mettre des sommes à l'abri pour des imprévus. C'est un levier financier qui vient s'ajouter à une stratégie de placement globale.

Le REER et le CELI sont deux excellents véhicules de placement conçus pour épargner, planifier votre retraite et économiser de l'impôt. Parlez-en à votre directeur de comptes. Il travaille en étroite collaboration avec les planificateurs financiers* des huit caisses regroupées du Centre financier aux entreprises de la Capitale.

À chacun sa stratégie selon sa situation personnelle!

* Planificateur financier et représentant en épargne collective pour Desjardins Cabinet de services financiers.

Place d'affaires Beauport
3333, rue du Carrefour, bureau 280
Québec (Québec) G1C 5R9

Place d'affaires Charlesbourg
500, rue Bouvier, bureau 301
Québec (Québec) G2J 1E3

Un seul numéro : 418 660-2229
www.desjardins.com/cfedelacapitale



Desjardins
Centre financier aux entreprises
de la Capitale